

**SYNDICAT MIXTE DES VALLEES
DU CLAIN SUD**

Date de la convocation : 14/03/2022

Département de
la Vienne

Arrondissement de
MONTMORILLON

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de conseillers votants	Nombre de pouvoirs
56	21	26	5

Extrait du registre des délibérations du comité syndical

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-neuf mars à dix-huit heures et vingt et une minutes, les délégués du Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud ont été convoqués par M. Chaplain Christian, vice-Président, par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, l'heure et l'adresse au moins cinq jours francs avant la présente réunion à la salle des fêtes, rue du Pré Saint Martine 86160 Brion.

Etaient présents : GREGOIRE Philippe – TEXIER Stéphane – PIQUARD Michael – TILLET François – GRIMAUD Jean-Paul – JESBERGER Gilles – DILLOT Jean-François – LE GUERN Romain – BIBAUD André – BOCK François – PIN Olivier – LATU Roland – THEVENET Roland – BARBOTIN Bernard – CHAPLAIN Christian – GIRARD Sandra – BOUCHET Roland – GARGOUIL Francis – RENOUDARD Chantal – BRANGER Geneviève – POIRIER Fredy

Etaient excusés : MARTIN-CHARDONNIER Estelle – CHARGELEGUE Jérôme (donne pouvoir à PIQUARD Michael) – OLIVET Jacky – SARDET Gérard (donne pouvoir à GRIMAUD Jean-Paul) – THOREAU Alain – GORRY Jean-Michel – MAURY Jean-Pierre – DUPERRIER Marie-Christine – CARRETIER Michel – GEORGEL Sophie – LAMY Pascal – MARTIN Alexis – TOURENNE Cyrille – BELLIN Philippe – GIRARDEAU Jules – BEAU Jacky – LAFRECHOUX Joël – CHASSIN Julien – PICHON Gilles (donne pouvoir à CHAPLAIN Christian) – QUINTARD-MELOUKI Jacqueline – CACLIN Philippe (donne pouvoir à THEVENET Roland) – GAYET Olivier – CINQUABRE Jean-Christophe – JARASSIER Michel (donne pouvoir à CHAPLAIN Christian) – JEAN Gisèle – CHOISY Jean-Michel – LEONET Frédéric

Etaient absents : SOUCHE Guy – DRECQ Nelly – VERGNAUD Sophie – CHASSAGNE Dominique – DUVILLIER Didier – QUINTARD Jacky – FRICONNET Jean-Luc – BOIRON William

A été élu secrétaire de séance M. PIN Olivier

Administratifs : BOUCHE David – BRANGEON Anne – LAURIN Pauline - MIRLYAZ Manuel

Délibération n°240_29032022

Avis sur la SLGRI Vienne Clain

Une synthèse de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation a été transmise à chaque membre du comité syndical.

Les dispositions de la stratégie inondation ont vocation à être déclinées via un programme d'actions. Ces programmes définissent une liste d'actions précise à mener, leur maître d'ouvrage ainsi que leur calendrier et leur plan de financement.

Le Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) constitue un outil privilégié de déclinaison opérationnelle de la stratégie inondation. Ce type de programme a déjà été mené entre 2018 et 2022 sur la Vienne aval dans le cadre du 1er cycle de Directive Inondation (animation EPTB Vienne). Comme pour la stratégie, l'EPTB Vienne assurera l'animation, la coordination et la mise en place du PAPI Vienne - Clain et accompagnera les futurs maîtres d'ouvrage dans l'élaboration de leurs actions. L'élaboration du PAPI Vienne - Clain est prévue entre 2022 - 2023 et la phase de mise en

Un Comité de Pilotage s'est tenu le 8/03/2022 en visioconférence, auquel les délégués PI ont été conviés. Le Président propose au comité syndical de donner un avis sur la SLGRI avant qu'elle soit déposée officiellement à la Préfète de la Vienne.

Après délibération, le comité syndical émet un avis favorable sur le SLGRI Vienne-Clain

*Pour copie conforme,
Acte rendu exécutoire par
Le vice-Président,
M. Christian CHAPLAIN
A Valence en Poitou, le 31/03/2022*



AR Prefecture

086-200058832-20220329-240_29032022-DE
Reçu le 04/04/2022
Publié le 04/04/2022